

INTRODUCTION

NATURE ET CONSTITUTION DU FONDS

Ce versement d'une longueur de 5,50 mètres linéaires est composé des dossiers relatifs à l'enseignement provenant de deux versements de la préfecture du Rhône¹. Ces dossiers ont été constitués par le premier bureau de la troisième division de la préfecture. L'organisation des préfectures pendant la période de la Deuxième Guerre Mondiale était fixée par une circulaire du ministère de l'Intérieur, datée du 6 novembre 1940. Le Rhône figurait parmi les préfectures à quatre divisions renforcées et la circulaire indique que le 1^{er} Bureau de la 3^e division est chargé de l'instruction publique et de l'éducation physique. Cette circulaire a donc permis d'affecter un bureau fixe à l'Instruction Publique, contrairement à la confusion des années précédentes.

La période couverte par ces documents s'étend de 1934 à 1954. Conformément à la circulaire de la Direction des Archives de France du 16 décembre 1965, le fonds est classé en série W (archives postérieures à 1940), mais les documents antérieurs à 1940 ont été placés en série T. Cependant la logique interne de certains dossiers imposait le maintien de documents pourtant antérieurs à 1940 dans ce classement en W. La période la mieux représentée dans ce fonds demeure celle de la Seconde Guerre Mondiale et plus particulièrement celle du régime de Vichy.

Les éliminations avant classement totalisent 0, 80 mètre linéaire. Il s'agit principalement de dossiers sur les concours des écoles militaires et de doubles.

HISTORIQUE

Au début des années 1930, le système scolaire ne présente pas une grande unité. Il s'organise autour de la juxtaposition de trois administrations totalement étrangères entre elles. Le primaire se suffit à lui-même grâce au développement d'un enseignement primaire supérieur de quatre ans dispensé dans les Ecoles primaires supérieures et les Cours Complémentaires. Le secondaire se déroule dans les lycées, principalement gérés par l'Etat, et dans les collèges, principalement gérés par les communes. Enfin, l'enseignement supérieur est représenté par les facultés et certaines écoles. L'enseignement technique demeure hétérogène, dispensé dans des écoles particulières, souvent nées d'initiative privée. Il s'est toutefois grandement étendu pendant l'entre-deux-guerres en réponse à l'accélération des mutations technologiques. Les phases décisives pour la reconnaissance de l'enseignement professionnel ont été la loi Astier en 1919 qui rend obligatoire des cours professionnels pour les apprentis et la création de la taxe d'apprentissage et des Chambres des métiers en 1925. La taxe d'apprentissage, dont il est souvent question dans ce fonds, oblige les entreprises à consacrer une partie de leur masse salariale à la formation professionnelle des jeunes. Cette taxe est donc destinée à pénaliser les entreprises qui n'assument pas de responsabilité en matière de formation ouvrière puisqu'en sont exonérées celles qui apportent la preuve qu'elles participent à l'effort de formation, soit en versant des subventions à une école professionnelle, soit en organisant elles-mêmes une école ou un cours professionnel. La décision d'exonération de la taxe d'apprentissage se fait par les Comités départementaux de

¹ Versement 92 W du 27 avril 1951(liasses 155-201 et 318-327) et versement 158 W du 22 juillet 1955 (liasses 92-162, 207 et 215-221).

l'enseignement technique dans lesquels les représentants des professions (employeurs et salariés) sont majoritaires et où les représentants de l'Enseignement Technique sont des inspecteurs bénévoles issus pour la plupart des milieux professionnels.

LE FRONT POPULAIRE (1936-1939)

L'action scolaire du Front Populaire est surtout marqué par Jean Zay, ministre de l'Education Nationale pendant 39 mois sans interruption, du 4 juin 1936 au 13 septembre 1939. Ses réformes sont ponctuelles, mais son grand projet n'aboutit pas. Parmi ses mesures, citons toutefois la prolongation de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans en 1936, le développement des bourses, la poursuite de l'effort d'assimilation de l'enseignement féminin à l'enseignement masculin et des réformes de structure marqué par l'esprit de l'école unique. Ainsi, l'enseignement primaire supérieur est rattaché à la direction du second degré (circulaire du 5 août 1937), les programmes du primaire supérieur, du technique et du secondaire sont aménagés de façon à favoriser le passage d'un enseignement à l'autre et les classes primaires élémentaires des lycées et des collèges sont rattachées à la direction du premier degré (arrêté du 22 mai 1937).

L'enseignement technique, et plus généralement la formation professionnelle, bénéficie dès 1936 d'une forte promotion, conformément aux idées de Jean Zay qui désire « un enseignement moins formel et plus proche de la vie ». Le mépris du travail manuel est alors dénoncé. Parmi les mesures prises par Jean Zay pour l'enseignement technique se trouve l'obligation de faire passer un CAP à tout jeune apprenti (1938).

Cet effort de réformer l'enseignement et de promouvoir l'enseignement technique se retrouve pendant toute la durée de la guerre.

LE DEBUT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1939-1940)

Entre le Front Populaire et les grandes réformes du régime de Vichy, les années intermédiaires sont surtout marquées par des mesures touchant moins l'enseignement que le corps enseignant. Le but visé est la dépolitisation. Une circulaire du 22 juillet 1940 supprime les comités consultatifs de l'enseignement primaire et une loi du 13 décembre 1940 exclut les conseillers généraux des Comités départementaux de l'enseignement primaire et supprime les délégués cantonaux institués par la loi du 30 octobre 1886 pour faire la liaison entre les familles et l'école publique. Le rôle des conseillers était de donner des avis sur l'ensemble des questions concernant l'enseignement primaire. Enfin, l'Ecole normale de formation des instituteurs est supprimée en 1940 (loi du 18 septembre et décret du 28 novembre).

Le contexte de guerre appelle également à la réflexion sur l'Enseignement Technique. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour les industries se fait ressentir. De fait, dès le 21 septembre 1939, les ministres du Travail et de l'Education nationale signent un décret sur « l'organisation de la formation professionnelle en temps de guerre ». Le besoin de former des professionnels qualifiés donne ainsi naissance aux Centres de Formation Professionnelle (décret du 21 septembre 1939) et aux Centres de Jeunesse, plus tard unifiés. Ces centres de formation accueillent des jeunes des deux sexes pour une période de pré-apprentissage suivie de deux ans d'apprentissage. La formation professionnelle se scolarise donc progressivement.

LE REGIME DE VICHY (1940-1944)

Après la confusion des débuts, le ministère de l'Instruction Publique est marqué par trois ministres : Jacques Chevalier, Jérôme Carcopino et Abel Bonnard. Cependant, les grandes réformes de Vichy sont surtout celles de Carcopino, ministre de février 1941 à mai 1942.

Comme pour le Front Populaire, l'école et l'éducation sont les soucis prioritaires du régime de Vichy. Cependant, l'idéologie de ce dernier entraîne plusieurs lois répressives qui touchent également le domaine de l'enseignement. Nous avons déjà vu que le régime voulait dépolitiser le corps enseignant. Depuis le 17 juillet 1940, le ministre dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour opérer des « relèvements de fonction ». Les sociétés secrètes et les Juifs sont particulièrement menacés. La loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs leur interdit l'accès et l'exercice de certaines fonctions publiques – et mandats- (sauf cas de dérogation particulière). Cette loi est remplacée par celle du 2 juin 1941 qui l'aggrave. Les francs-maçons, quant à eux, sont visés par la loi du 13 août 1940, complétée par celle du 11 août 1941. Certains documents du fonds nous montrent les répercussions de ces lois sur le personnel enseignant et sur les élèves.

La gratuité du second cycle de l'enseignement secondaire est supprimée. J. Carcopino lui préfère un système de bourses. De fait, le concours des bourses est remplacé par un examen (décret du 15 août 1941). Les cycles scolaires sont également réorganisés avec pour objectif principal « l'équilibre harmonieux entre la préparation pratique à la vie et la culture générale ». Ce nouvel esprit apporte quelques retouches aux programmes avec notamment le développement de la formation morale et de l'enseignement ménager. Enfin, la volonté du régime est nette de distinguer les enseignements féminin et masculin.

Cependant, c'est surtout l'enseignement technique qui va se développer en cette période, emmené par son directeur depuis 1933, Hippolyte Luc. L'enseignement technique répond à l'idéologie vichysoise. Celle-ci prône, en effet, la réhabilitation du travail manuel. Il s'agit de faire de celui-ci une valeur morale susceptible de créer une nouvelle solidarité sociale. L'objectif majeur est donc d'améliorer l'image de marque du technique. Une catégorie unique de collèges est alors créée : les écoles primaires supérieures et les écoles techniques sont transformées en collèges secondaires et techniques, et ainsi, fondues avec les anciens collèges. Le statut de l'enseignement technique est alors symboliquement égal à celui des collèges de l'enseignement secondaire classique. Les Centres de Formation Professionnelle passe sous la responsabilité de la Direction de l'Enseignement Technique après avril 1941, avant de revenir sous celle du secrétariat à la Jeunesse en janvier 1942. Cependant, l'Enseignement Technique conserve jusqu'à la fin du régime de Vichy le contrôle de la pédagogie professionnelle dans les centres.

Enfin, l'enseignement libre est le sujet sur lequel Vichy a le plus rompu avec la période précédente. La loi du 3 septembre 1940 abroge l'article 14 de la loi sur les associations du 1^{er} juillet 1901 qui disposait que « nul n'est admis à diriger, soit directement, soit par personne interposée, un établissement de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée ». La loi du 15 octobre 1940 sur la « caisse des écoles mixtes » vient compléter celle du 28 février 1882 qui obligeait les communes à créer une caisse des écoles pour favoriser la fréquentation scolaire par des récompenses et des secours. La nouvelle loi stipule que la caisse des écoles puisse aussi distribuer ses prestations aux élèves des écoles privées. Toutefois, J. Carcopino ne trouve pas cette solution très satisfaisante. Il crée donc une « Caisse des écoles privées » (loi du 2 novembre 1941). Dans les communes comportant de tels établissements, elle pourrait recevoir des subventions des différentes collectivités publiques et, avec l'autorisation du préfet, des dons et legs de particuliers. La loi du 6 janvier 1941 autorise les communes à participer aux dépenses d'éclairage, chauffage, cantine, etc., de toute institution privée dont l'objet serait de recueillir, de surveiller ou d'éduquer des enfants âgés de moins de 14 ans. La

loi est cependant rapidement abrogée et remplacée par celle du 2 novembre 1941 qui met en place un autre système. Les écoles primaires élémentaires privées ont dorénavant la possibilité de recevoir des subventions départementales. De nombreux dossiers de ce fonds (3624 W 64-70) traitent de ces subventions départementales. Celles-ci sont en réalité versées par l'Etat aux départements, en proportion du nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement privé et leur montant est fixé annuellement par le préfet, après accord avec les autorités responsables de ces écoles au sein d'une commission composée du préfet, de l'évêque, du trésorier général et de l'inspecteur d'académie. Cette subvention a pour contrepartie un contrôle des établissements privés par une inspection portant sur « la qualité et la nature de l'enseignement ». Enfin, le décret du 22 février 1941 permet l'attribution de bourses aux élèves du privé.

APRES LA LIBERATION

A la Libération, on observe un retour sur l'essentiel des réformes de Vichy. Ainsi, les écoles normales sont recréées et la gratuité rétablie. Cependant, certaines impulsions sont maintenues et accentuées. Les centres de formation professionnelle deviennent des centres d'apprentissage par le décret du 18 septembre 1944 et leur tutelle passe de l'ancien secrétariat à la Jeunesse à la direction de l'Enseignement technique. Le développement de l'enseignement agricole et ménager est maintenu.

Dès 1945, un important travail réglementaire se met en place. Un corps d'inspecteurs départementaux de l'enseignement technique, contrôlé par une inspection principale à l'échelon académique, est créé. Il prend la place des inspecteurs bénévoles qui existaient depuis la création des comités départementaux de l'enseignement technique, en 1911. Ces bénévoles deviennent des « conseillers de l'enseignement technique », dont la responsabilité est limitée aux centres d'apprentissage et qui n'interviennent dans aucun autre établissement technique. Les enseignants des centres d'apprentissage ainsi que les maîtres d'ateliers et les maîtres d'enseignement général sont formés dans des écoles normales nationales d'apprentissage (ENNA), nouvellement créées. Parallèlement, le conseil supérieur de l'enseignement technique est supprimé en 1945 ; en 1946, des commissions consultatives nationales d'apprentissage sont créées. Les salariés sont enfin représentés dans ces organismes paritaires, qui s'occupent des programmes d'enseignement et des examens.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'enseignement

- BOUSQUET (Pierre), *Histoire de l'administration de l'enseignement en France, 1789-1981*, Genève, 1983.
- PROST (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, A.Colin, coll. U, 1968.
- VIAL (Jean), *Histoire de l'éducation*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995.

Enseignement technique

- BOUYX (Benoît), *L'enseignement technologique et professionnel*, Paris, La Documentation française, 1997.
- PELPEL (Patrice), *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, Hachette, 1993.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

Archives départementales du Rhône

- 1 T Lycée Ampère 1-221 : lycée Ampère de Lyon (1850-1973).
- 1 T 2071-2204 : écoles techniques de La Martinière à Lyon (1834-1949).
- 1 T 2205-2340 : fonds de Joseph Dupin, inspecteur général de l'enseignement technique (1921-1942).
- 523 W : écoles techniques de La Martinière à Lyon (1933-1962) .
- 3456 W 1-191 : Collège-lycée Claude-Bernard de Villefranche-sur-Saône (1937-1984).
- PARC (W) 1-63 : lycée du Parc à Lyon (1932-1967).

Archives nationales

Voir l'Etat général des fonds et notamment la sous-série F¹⁷ Instruction publique.

PLAN DE CLASSEMENT DETAILLE

ENSEIGNEMENT PUBLIC.....	3624 W 1- 34
ADMINISTRATION GENERALE	3624 W 1-11
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	3624 W 12-24
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.....	3624 W 25
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....	3624 W 26-33
AFFAIRES DIVERSES.....	3624 W 34
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.....	3624 W 35-61
ORGANISATION GENERALE.....	3624 W 35-40
FINANCES ET FONCTIONNEMENT.....	3624 W 41-57
PERSONNEL.....	3624 W 58-60
ENSEIGNEMENT MENAGER.....	3624 W 61
ENSEIGNEMENT PRIVE.....	3624 W 62-76
CREATION D'ETABLISSEMENTS.....	3624 W 62-63
FINANCES.....	3624 W 64-76

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Administration générale

3624 W 1	Réglementation : textes officiels, circulaires ministérielles.	1940-1950
3624 W 2	Immeubles utilisés par les services de l'Enseignement et de la Jeunesse. – Acquisition et location : baux, délibérations de Conseils municipaux, actes d'acquisition, textes officiels, notes, correspondance ² .	1941-1952
3624 W 3	Délibérations des Conseils municipaux relatives à l'enseignement, approbation : délibérations, notes.	1945-1951
3624 W 4-9	Personnel de l'enseignement.	1940-1952
	4-8 Commission de réforme : procès-verbaux de séances, convocations, certificats médicaux, notes.	1940-1952
	Enseignement primaire	
	4 1940-1941	
	5 1942-1949	
	Enseignement secondaire, supérieur et technique ³	
	6 1940-1948	
	Tous niveaux d'enseignement	
	7 1950-1951	
	8 1951-1952	
	9 Commission de réforme, élection des délégués : instructions, procès-verbaux.	1945 ;1947
3624 W 10	Concours d'élèves-instituteurs. – Candidatures, demandes de dérogation à la loi du 3 avril 1941 ⁴ : correspondance, fiche de renseignements, rapports.	1942-1944
3624 W 11	Plaintes concernant les instituteurs, les élèves et les examens : correspondance.	1937-1945

Enseignement primaire

3624 W 12	Conseil départemental de l'Enseignement primaire. – Nomination, élection des membres et fonctionnement du Conseil : procès-verbaux de séance du conseil Général, notes, arrêtés et circulaires ministériels, listes des membres, fiches
-----------	---

² Concerne pour une grande part des immeubles utilisés pendant la guerre par les Chantiers de jeunesse.

³ Pendant la période 1950-1952, la Commission siège aussi pour des personnels de la Radiodiffusion française.

⁴ Cette loi suppose que tout candidat à un emploi public doit être français et originaire de parents français.

	individuelles de renseignements sur des instituteurs ou institutrices, procès-verbaux d'élections, ordres du jour des séances ⁵ , tableaux de classement des instituteurs du Rhône.	1941-1951
3624 W 13	Locaux scolaires publics, inspection : bulletins d'inspection concernant les réparations à effectuer, le budget des fournitures scolaires et du matériel d'enseignement, la bibliothèque scolaire et le logement des maîtres.	1944-1945
3624 W 14-16	Délégations cantonales.	1950-1954
	14-15 Ecoles primaires publiques et privées, visites: rapports indiquant l'état des locaux et du mobilier, la fréquentation scolaire, l'état sanitaire et des vœux et propositions.	
	14 1950-1951	
	15 1952-1954	
	16 Délégation cantonale de l'Arbresle : procès-verbaux de séance.	1950-1951
3624 W 17-18	Création et suppression de classes.	1940-1945
	17 Dossiers par commune ⁶ contenant des délibérations du Conseil municipal, des rapports, des notes et de la correspondance (1940-1945).	
	18 Délibérations des Conseils municipaux, correspondance (s.d.).	
3624 W 19	Caisses des écoles publiques. – Financement par subvention de l'Etat : arrêtés préfectoraux, listes des caisses des écoles avec leurs revenus et dépenses, notes, circulaires ministérielles.	1940-1951
3624 W 20	Affaires particulières : dossiers par commune contenant pétitions et correspondance, rapports, délibérations des Conseils municipaux, notes.	1945-1951
	- Le Breuil, utilisation abusive des locaux scolaires (1947).	
	- Brullioles, utilisation d'une salle attenante à un local scolaire par la fanfare (1947-1948).	
	- Cailloux-sur-Fontaines, protestation contre la mutation des instituteurs (1945).	
	- Charentay, réquisition par le maire d'un local scolaire (1946-1947).	
	- Chénelette, protestation contre la mutation de l'institutrice (1949).	
	- Dardilly, logement des instituteurs (1944-1945).	
	- Givors, manque de personnel et de locaux (1950-1951).	

⁵ Le dossier ne contient pas de procès-verbaux des réunions du Conseil départemental de l'enseignement primaire.

⁶ Concernent les communes de : Affoux, Ancy, l'Arbresle, Bibost, Quincieux, St Didier-au-Mont-d'Or, Savigny, Taponas.

- Grigny, logement de l'institutrice (1944-1945), chauffage des écoles (1948-1949), dénomination du nouveau groupe scolaire (1950-1951).
- Jarnioux, suppression d'une classe (1945).
- Longes, fréquentation scolaire et fermeture des écoles (1946-1948).
- Lyon, indemnité aux inspecteurs primaires (1946), indemnités aux instituteurs pour les études surveillées (1945-1946).
- Ranchal, utilisation de l'école par une colonie (1947-1948).
- Ronno, locaux scolaires (1947-1948).
- St-André-la-Côte, locaux scolaires (1947-1948).
- St-Bonnet-le-Troncy, utilisation des locaux scolaires par une colonie de vacances (1946).
- St-Etienne-des-Ouillères, vente d'insignes par les enfants des écoles (1946).
- St-Fons, dégâts aux écoles à la suite de la catastrophe ferroviaire du 27 juillet 1945 (1945)
- St-Maurice-sur-Dargoire, transfert de mobilier de l'école publique vers l'école privée (1945).
- St-Colombe-lès-Vienne, protestation de la municipalité contre le maintien des instituteurs (1949-1950).
- Thel, utilisation des locaux scolaires par le « Sou des écoles » (1948).
- Vaulx-en-Velin, logement de l'institutrice (1947-1949).
- Vernay, fermeture de l'école publique (1950).

- 3624 W 21 Certificat d'études primaires, prix du département : listes des lauréats, correspondance, procès-verbaux de la Commission départementale. 1934-1944
- 3624 W 22-24 Ecoles normales primaires d'instituteurs. – Contrôle budgétaire et dépenses à la charge du département ⁷ : budgets et pièces annexes, états des sommes à recevoir du département, procès-verbaux de récolement du mobilier et du matériel à réformer, délibérations des Conseils d'administration des Ecoles Normales, rapports, procès-verbaux de séances du Conseil Général et de la Commission départementale. 1939-1952
- 22 1939-1944 ⁸
- 23 1945-1950
- 24 1950-1952

Enseignement secondaire

- 3624 W 25 Transformation du collège Claude Bernard et du collège moderne de filles de Villefranche-sur-Saône en lycée : délibérations du Conseil municipal, notes. 1951

Enseignement supérieur

- 3624 W 26 Ecole Polytechnique. – Demandes de bourses de trousseau, instruction : délibérations de conseils municipaux, notes, correspondance, circulaires ministérielles. 1942-1948 ⁹

⁷ Il s'agit principalement des dépenses de travaux d'entretien et de réparation des bâtiments.

⁸ Pendant cette période, les Ecoles Normales prennent le nom d' « instituts de formation professionnelle ».

- 3624 W 27 Ecole du service de Santé militaire, concours d'admission : notes pour la presse, correspondance, brochures. 1936-1946
- 3624 W 28 Ecole du service de Santé militaire, demandes de bourses de trousseau : correspondance, feuilles nominatives de renseignements. 1931-1941
- 3624 W 29 Ecoles d'infirmières et d'assistantes sociales. – Examens d'admission, organisation : arrêtés ministériels, notes. 1942-1948
- 3624 W 30-32 Ecoles d'infirmières et d'assistantes sociales. – Examens : sujets, listes des candidats, relevés de notes, listes des admissibles, correspondance. 1944-1946
- 30 Examen d'admission.
31 Examen de passage en 2^e année.
32 Diplôme d'Etat.
- 3624 W 33 Ecole de sages-femmes des Hospices Civils de Lyon. – Modifications du règlement et du coût des études, approbation : délibérations du conseil d'administration des Hospices Civils de Lyon, règlements, textes officiels, notes. 1941-1952

Affaires diverses

- 3624 W 34 Affaires diverses. – Modification des horaires scolaires : circulaires ministérielles (1940). Demande de modification d'horaires à la compagnie Omnibus et Tramways de Lyon pour les tickets délivrés aux enfants des écoles : notes, correspondance (1941). Etudiants inscrits sous des identités d'emprunt suite aux persécutions raciales ou politiques : arrêté préfectoral (1944). Reconstruction des écoles, réglementation et enquête : circulaires ministérielles, rapport statistique (1946). Œuvre des « bergers lyonnais »¹⁰ : notes, correspondance (1946). Installation de l'Inspection Académique dans les locaux du groupe scolaire Paul Painlevé (Lyon 3^e) : notes, correspondance (1947). Problèmes de fréquentation scolaire à Lyon : correspondance (1947). Protestation des étudiants boursiers : texte de motion d'une association des quêtes et collectes, réglementation : circulaires ministérielles et préfectorales, correspondance (1947-1948). 1940-1948

⁹ Le dossier portant sur les années 1942-1943 concerne une seule demande, d'un élève frappé par la loi sur le statut des juifs du 2 juin 1941.

¹⁰ Cette œuvre incitait au placement des enfants de 12 ans comme bergers, en contradiction avec l'obligation de fréquentation scolaire.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Organisation générale

- 3624 W 35 Comité départemental de l'Enseignement Technique, commissions : convocations, procès-verbaux des séances, correspondance. 1940-1946
- 3624 W 36 Inspecteurs départementaux de l'Enseignement Technique, nominations et renouvellement des mandats : correspondance, listes nominatives ¹¹, arrêté et fiches de renseignements. 1941-1945
- 3624 W 37 Conseillers de l'Enseignement Technique, nominations : correspondance, listes nominatives, notes administratives, notices de candidatures, notices de renouvellement de candidature. 1943-1949
- 3624 W 38 Groupements collectifs départementaux d'apprentissage du bâtiment. – Création : correspondance, instructions (1942-1943). Désignation des membres des Conseils : correspondance, listes des candidats et des membres ¹² (1942-1944). 1942-1944
- 3624 W 39 Commissions locales professionnelles. – Composition : correspondance, liste des membres des Commissions de Tarare et de Lyon (1941-1946). Application de la loi du 3 octobre 1940 portant statut des juifs : correspondance (1941). 1941-1946
- 3624 W 40 Offices d'orientation professionnelle. – Organisation : correspondance, instructions (1942). Subventions d'Etat pour Lyon et Villefranche, demandes : correspondance (1940-1942). 1940-1942

Finances et fonctionnement

- 3624 W 41 Dépenses de l'Enseignement Technique. – Montant des dépenses incombant au département et à la commune : correspondance, listes des dépenses et des prévisions. 1945-1947
- 3624 W 42-48 Subventions d'Etat aux formations professionnelles publiques et privées ¹³. – Instructions : correspondance, note, circulaires

¹¹ Listes pour la période 1937-1945.

¹² Départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Haute-Savoie, de l'Isère, du Jura, du Rhône, de la Saône-et-Loire et de la Savoie.

¹³ Il s'agit des Ecoles techniques privées, des Cours professionnels, de l'Artisanat rural, des Cours de perfectionnement et des organismes d'Orientation professionnelle des villes de Lyon, Tarare et Villefranche-sur-

- (1940-1948). Attributions : dossiers des organismes demandeurs renseignant sur les comptes de gestion, les emplois du temps et les effectifs. 1941-1952
- 42 1941
43 1942-1943
44 1944-1945
45 1946-1947
46 1948-1949
47 1950
48 1951-1952
- 3624 W 49 Subventions départementales non-permanentes, demandes et attributions : correspondance, procès-verbaux de sessions du Conseil Général ¹⁴. 1930-1944
- 3624 W 50 Bourses d'apprentissage d'artisanat rural et primes aux petits employeurs, attributions : correspondance, rapports, dossiers de demande. 1950-1951
- 3624 W 51-55 Taxe d'apprentissage, contrôle financier des établissements techniques privés bénéficiant de la taxe d'apprentissage : correspondance, brochures, notices budgétaires indiquant les états des dépenses et des recettes, les budgets, les états des subventions reçues, les comptes (par formation et établissement). 1940-1954 ¹⁵
- 51 1940-1942
52 1942-1946
53 1946-1949
54 1949-1953
55 1953-1954
- 3624 W 56 Taxe d'apprentissage. – Pourcentage des dépenses affectées à l'apprentissage et à l'enseignement technique par les Chambres de Commerce, enquête auprès des Chambres de Commerce du Rhône et des préfets des autres départements : correspondance. 1941-1949
- 3624 W 57 Fonctionnement des établissements d'enseignement technique. – Travaux à entreprendre pendant la période suivant la cessation des hostilités, projets : correspondance, tableaux des dépenses (1943-1944). Matières premières, demandes : correspondance, listes (1941) ; répartition : correspondance, circulaire, brochure (1943). 1941-1944

Saône.

¹⁴ Etablissements concernés : Institution des jeunes Aveugles et Sourds-Muets de Villeurbanne (1930-1944) et Institut national du Bois, école de Mouchard (1943-1944).

¹⁵ Lacunes pour les années 1950-1951.

Personnel

- 3624 W 58 Personnel enseignant des établissements techniques. – Rémunération des ouvriers-instructeurs et des maîtresses-ouvrières, révision : circulaires, arrêtés, correspondance, délibérations du Conseil municipal (1937-1947). Professeurs, nominations : correspondance, notifications (1939-1944). 1937-1947
- 3624 W 59-60 Examens des Certificats d’Aptitude Professionnelle (CAP) et des Brevets Professionnels (BP). – Membres des jurys, nominations : arrêtés, correspondance (classés par filière). 1950-1954
- 59 1950-1951 ¹⁶
- 60 1952-1954

Enseignement ménager

- 3624 W 61 Cours : correspondance, programmes des cours par établissement. 1941

ENSEIGNEMENT PRIVE**Création d’établissements**

- 3624 W 62-63 Ouverture d’écoles privées, déclarations : récépissés délivrés par la Préfecture, formulaires de déclaration, correspondance. 1946-1952
- 62 1946-1950
- 63 1950-1952

Finances

- 3624 W 64 Ecoles primaires élémentaires privées, subvention

¹⁶ Pour l’année 1950, les dossiers ne concernent que le CAP.

- départementale : procès-verbaux de la Commission Consultative, arrêtés d'attribution, correspondance.
1941-1943
- 3624 W 65 Demandes de subvention départementale, analyse des dossiers d'établissements du diocèse de Lyon (classés par critères de sélection) : dossiers des établissements demandeurs avec annotations critiques.
1941-1942
- 3624 W 66 Demandes de subvention départementale : dossiers d'établissements du diocèse de Lyon ¹⁷.
1941-1942
- 3624 W 67 Ecoles primaires élémentaires privées, subvention départementale : fiches de demande par établissement du diocèse de Lyon ¹⁸.
1944-1945
- 3624 W 68 Ecoles primaires élémentaires privées, subvention départementale : fiches de demande par établissement ¹⁸ du diocèse de Grenoble, canton de Villeurbanne ¹⁹.
1941-1945 ²⁰
- 3624 W 69 Ecoles primaires élémentaires privées, solde des subventions attribuées à des établissements du diocèse de Lyon et de Grenoble : notes, correspondance, arrêtés préfectoraux.
1943-1944
- 3624 W 70 Subvention aux écoles privées ne relevant d'aucune autorité religieuse : demandes, correspondance.
1945
- 3624 W 71 Caisses des écoles privées ²¹. – Création et financement, réglementation : bulletin de l'enseignement primaire du département du Rhône (janvier 1942) ; dossiers par commune : statuts, délibérations de Conseils municipaux, procès-verbaux de séance, listes des membres du Conseil d'administration (1941-1945) ²². Liquidation ²³, enquête auprès des communes : questionnaires d'enquête (classement

¹⁷ Ces dossiers sont ceux des demandes qui ne suscitent aucune objection.

¹⁸ Ces fiches indiquent les prévisions budgétaires, le compte de l'année écoulée, les traitements alloués aux maîtres et les effectifs des écoles.

¹

¹⁹ Le canton de Villeurbanne comprend les villes de Villeurbanne, Vénissieux, St-Fons, Bron et Vaulx-en-Velin.

²⁰ Lacunes : années scolaires 1941-1942 et 1944-1945.

²¹ En application de la loi du 2 novembre 1941.

²² Dans plusieurs dossiers ont été versées des pièces relatives à la caisse des écoles datant d'années antérieures (de 1882 à 1940).

²³ Supprimées par l'ordonnance du 17 avril 1945.

	alphabétique des communes) (1949-1950).	1941-1950
3624 W 72-76	Allocation scolaire, mandatement aux associations de parents d'élèves : correspondance, listes des chefs de familles adhérant à l'association et des enfants ouvrant droit à l'allocation, états nominatifs du personnel enseignant, comptes d'emploi des fonds.	1952-1953
72-74	Année 1952-1953	
	72 Indicatifs A à D ²⁴ .	
	73 Indicatifs E et F.	
	74 Indicatifs G, H et S.	
75-76	Année 1953-1954	
	75 Indicatifs A à E.	
	76 Indicatifs F à S.	

²⁴ Les établissements privés sont classés selon un indicatif alphabétique dont la grille d'interprétation ne figure pas dans les dossiers